

## Fiche de relevé de marque d'inondation

En gras : à compléter impérativement

En gris : facultatif

### RELEVÉ

Relevé n°  Photo site  Photo repère   
Date  Heure  Auteurs

### SITE

#### Description

commune, adresse,  
repérage, ...

#### Accessibilité

Oui  Non

#### Propriété

Privée  Publique  Inconnue

#### Commentaire

#### État du support

Bon  Moyen  Mauvais

#### Rivière

#### Rive

Droite  Gauche

### REPÈRE / MARQUE D'INONDATION

#### Commentaire

dont H eau et  
point de référence\*

#### Nature :

Laisse d'inondation\*  Marque peinture ou encre  Témoignage  Point de mesure du Niveau d'eau

Repère de crue\* (si existant):  Gravé  Plaque  Peint  Normalisé Autre :

#### Pérennité de la marque / point de référence\*

Oui  Non

Fiabilité de la marque relevée  Oui  Non

Visibilité depuis voie publique  Oui  Non

État du repère de crue (si existant)  Bon  Moyen  Mauvais  Disparu

#### Évènement :

Maximum de l'inondation  Oui  Non

Marque correspondant aux PHE  Oui  Non

### Croquis du site et de la marque d'inondation

## Fiche de relevé de marque d'inondation

REPERES DE CRUE : témoins historiques des grandes inondations passées, ils matérialisent le niveau maximum atteint par un événement d'inondation en un point donné.



Repère Normalisé



LAISSES D'INONDATION : marques temporaires observables juste après une inondation.



### POINT DE RÉFÉRENCE :

Point dur pérenne à partir duquel est effectué une mesure de hauteur. Son nivellement ultérieur permettra d'établir la cote de la marque d'inondation. Le point de référence peut se situer au-dessous (photo ci-contre) ou au-dessus de la marque d'inondation (cas d'un pont avec mesure du niveau d'eau par exemple).



Point de référence